

## APPEL A CANDIDATURE RESIDENCES 2017

- 12<sup>ème</sup> session –

*Pépinière d'Artistes SHAKERS – Lieux d'Effervescence à Montluçon,  
Auvergne-Rhône-Alpes*

### I - LE CADRE :

L'association SHAKERS « LIEUX d'EFFERVESCENCE » résidence d'artistes plasticiens est implantée au cœur du quartier de Bien-Assis à MONTLUÇON. SHAKERS se veut être une plate-forme pour favoriser les échanges et l'accès à l'art contemporain en proposant différentes initiatives et projets culturels : expositions, rencontres avec des artistes professionnels et amateurs ainsi que des ateliers de pratiques artistiques à destination de différents publics.

La singularité de la résidence SHAKERS est sa localisation à l'intérieur même d'un quartier HLM. Elle est assimilée à ce quartier depuis sa création et tente par le biais d'actions (ateliers d'arts visuels, rencontres-discussions avec les professionnels) d'encourager les enfants ainsi que les adultes à fréquenter les lieux dédiés à l'art contemporain.

Le lieu de la résidence est situé à la limite de la ville dans le quartier de Bien Assis, à 20 minutes à pied du centre-ville et 10 mn en bus. De nombreuses enseignes alentours répondront aux besoins matériels des artistes (**Auchan, Briconautes, Mr. Bricolage, Brico dépôt, Cultura...**).

### II – LES RESIDENCES :

**Shakers – Lieux d'Effervescence**  
**Adresse postale :** SHAKERS – 93 rue de l'Abbaye – 03 100 Montluçon  
**Téléphone :** 04 70 02 49 88 – Mobile : 06 74 12 91 87  
Site : [residenceshakers.com](http://residenceshakers.com)

Cette pépinière a pour vocation de soutenir les jeunes artistes. La résidence offre la possibilité d'engager un projet en bénéficiant de l'accompagnement de l'association, d'un atelier d'accueil, ainsi que d'une bourse de résidence ainsi qu'une bourse matériel.

## **EN 2017 Shakers propose deux types de résidences :**

### **1- Résidence longue de création en vue d'une exposition : 6 mois de résidence/un artiste/ 18 avril au 18 octobre 2016.**

Cette durée permet l'amorce d'un ancrage du travail des artistes avec la population locale et dans le territoire. Ouvert aux jeunes artistes diplômés des écoles d'Art. Âge limite 35 ans.

L'artiste bénéficie d'un logement type F4 (sis au 5 allée des Goélands à Montluçon, partagé avec d'autres artistes si nécessaire, meublé ainsi que d'une bourse de résidence à hauteur de 500 € par mois et d'un budget global de production de 600 €.

L'artiste devra venir avec une sélection d'œuvres en vue d'une présentation de son travail au public de la Communauté d'Agglomération Montluçonnaise A l'ENTREE de sa résidence. Ce qui permettra d'impliquer en amont les acteurs du territoire pouvant être une ressource pour le projet de l'artiste.

A l'ISSUE de la résidence sont prévues une exposition personnelle au Fonds d'Art Moderne et Contemporain de Montluçon d'une durée d'un mois ainsi que l'édition d'un catalogue pris en charge par la résidence et élaboré avec l'artiste qui sera édité à 400 exemplaires. L'artiste disposera de 300 exemplaires.

**Depuis 2005, Il est demandé aux résidents de faire don d'une œuvre à Shakers afin d'enrichir le Fonds d'œuvres de l'association. A travers cette collection, l'association assure la promotion des artistes ainsi que la sienne par des expositions régulières et différents évènements culturels.**

Il sera demandé à l'artiste, dans le cadre de la politique de sensibilisation à l'art contemporain de la résidence, d'intervenir en mettant en place des ateliers de pratiques artistiques en direction d'un public qui en est éloigné. Ces ateliers seront rémunérés.

## **2- Résidence courte d'expérimentation avec médiation :**

**3 mois/deux artistes travaillant sur un même projet ou projet croisé / 15 octobre au 15 Janvier 2018.**

Les deux artistes bénéficient d'un logement commun ainsi que d'une bourse de résidence à hauteur de 500 € par mois par artiste et d'un budget global de production de 300 € chacun.

Cette résidence est envisagée comme un temps de réflexion, de recherche et d'expérimentation pour un projet en commun ou croisé de deux artistes sans obligation de production ou d'exposition à l'issue du travail mené. Toutefois les propositions des artistes souhaitant présenter un travail au public seront étudiées. Elaboration et présentation d'un dossier artistique en commun, conseillée.

Ces artistes devront également mener des ateliers de pratiques artistiques comme énoncés ci-dessus.

Résidence ouverte aux artistes professionnels sans limite d'âge.

Par ailleurs, Il est demandé aux artistes (résidence courte, résidence longue) d'être présents pour différents évènements qui jalonnent leur résidence : journée portes ouvertes des ateliers, rencontres avec différents publics et partenaires... . L'artiste peut proposer des formes de rencontres en adéquation avec sa démarche artistique.

La résidence veillera à ce que ces actions de médiation en direction des publics n'outrepassent pas un tiers du temps global de sa résidence.

### **III – LES OBJECTIFS :**

- encourager et soutenir les artistes dans la création contemporaine.
- concourir au développement d'une image attractive du territoire Montluçonnais par la promotion des arts visuels,
- diffuser l'art et la création vers un public le plus vaste possible,
- inscrire une démarche artistique sur un lieu,
- favoriser les rencontres des artistes résidents avec les institutions culturelles de la région (D.R.A.C, centres d'art...)

L'artiste est libre dans sa création et la proposition de différents projets lors de sa résidence. Toutefois, l'association portera une attention particulière aux candidats souhaitant travailler en relation avec le territoire.

### **IV - CONDITIONS D'ACCUEIL :**

**Shakers – Lieux d'Effervescence**  
**Adresse postale :** SHAKERS – 93 rue de l'Abbaye – 03 100 Montluçon  
**Téléphone :** 04 70 02 49 88 – Mobile : 06 74 12 91 87  
Site : [residenceshakers.com](http://residenceshakers.com)

A / Hébergement :

Shakers dispose d'un appartement meublé, de type F4, **dont les charges et fluides sont à la charge de la résidence.**

**Les ateliers sont situés aux 93, rue de l'Abbaye à 2 pas de l'appartement.** Chaque artiste résident dispose d'un **atelier individuel de 80 m<sup>2</sup>**. Dans les ateliers se côtoient des artistes professionnels et amateurs.

B / Bourses de résidence & de production :

L'artiste percevra

- une bourse artistique mensuelle de 500 €,
- une bourse d'aide à la création (matériel) de 300 € (100 € par mois) pour une résidence courte et de 600 pour une résidence longue.

## V - EQUIPEMENT

Local contenant presse à graver de voyage. Rouleau 80 cm et plateau de 130 x 80 cm

Petit local aménagé en chambre noire avec lumière inactinique.

Atelier possédant une perceuse à colonne.

Petit équipement d'atelier : perceuse, scie sauteuse... .

Connexion internet.

## V – LES INTERVENTIONS :

Les artistes résidents interviendront :

- dans différentes structures, scolaires et institutionnelles dans le cadre des « Classes à Projets Artistiques et Culturels » avec le soutien de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Auvergne (DRAC Auvergne),
- lors d'ateliers d'arts visuels.

**Ces Interventions seront rémunérées et viendront en supplément de la bourse de résidence.**

Par ailleurs, l'équipe de SHAKERS « Lieux d'Effervescence » est à votre écoute pour développer vos projets dans le cadre de la résidence (partenariat avec les entreprises ou institutions locales...).

**SHAKERS est soutenue par : la Communauté d'Agglomération de Montluçon, de la ville de Montluçon, du Conseil Régional d'Auvergne-Rhône-Alpes, du Conseil Départemental de l'Allier, du Ministère des affaires culturelles et de la DRAC Auvergne.**

**Vous êtes intéressé(e) pour être candidat à la 12<sup>ème</sup> session de SHAKERS Lieux d'Effervescence, voici les démarches à suivre :**

## **VI – DOSSIER DE CANDIDATURE & MODALITE DE SELECTION DES ARTISTES :**

### **ÉCHEANCIER :**

**31 janvier 2017 :** Date limite du dépôt des dossiers.

**9 février 2017 :** Présélection de **10 dossiers retenus : dont 6 dossiers pour la résidence courte et 4 dossiers pour la résidence longue.** Pour les entretiens avec le jury, les candidats retenus seront avertis par téléphone et par mail.

**2 mars 2017 :** Le jury recevra chaque artiste présélectionné pour un entretien individuel de 20 mn.  
Etre à la disposition du jury entre 8 h 55 et 17 h.  
Les entretiens se dérouleront de 9h 30 à 16 h 30.  
La délibération du jury se tiendra de 16 h 30 et 17 h 30.  
Les candidats seront prévenus par téléphone et confirmation écrite.

### **COMMENT ETRE CANDIDAT ?**

Votre dossier doit parvenir à la résidence **impérativement avant :**

**31 janvier 2017** (clôture des inscriptions) en format pdf à l'adresse suivante :  
**bisson@shakers.fr**

**Votre dossier doit être composé des pièces suivantes**

- 1 lettre de motivation, adressée au président
- 1 fiche de renseignements jointe, dûment complétée
- 1 CV

- Dossier artistique en pdf, (pour documents multimédia faire figurer liens sur dossier artistique).
- 1 dossier de presse : articles, textes critiques, publications.

**Vous avez besoin d'informations, vous pouvez nous joindre :**

Siège de SHAKERS :

Téléphone : 04 70 02 49 88

Par mail: [bisson@shakers.fr](mailto:bisson@shakers.fr)

Site : <http://www.residenceshakers.com>

Lucie BISSON – Médiatrice Culturelle

Téléphone mobile : 06 74 12 91 87

Par mail : [bisson@shakers.fr](mailto:bisson@shakers.fr)

Jean-François DECORSE – Président

Téléphone mobile : 06 80 18 63 88

Par mail : [shakers@shakers.fr](mailto:shakers@shakers.fr)

**Shakers – Lieux d'Effervescence**

**Adresse postale :** SHAKERS – 93 rue de l'Abbaye – 03 100 Montluçon

**Téléphone :** 04 70 02 49 88 – Mobile : 06 74 12 91 87

Site : [residenceshakers.com](http://residenceshakers.com)

# FICHE DE CANDIDATURE

SESSION 2017

À joindre obligatoirement dûment complétée et signée

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Date et lieu de naissance : \_\_\_\_\_

Adresse actuelle : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Téléphone fixe :    \_\_\_\_\_

Téléphone mobile :    \_\_\_\_\_

Messagerie électronique : \_\_\_\_\_ @ \_\_\_\_\_

Avez-vous été candidat(e) à Shakers dans les années passées ?     Oui     Non

Si **oui**, en quelle(s) année(s) ? \_\_\_\_\_

Vos études : votre dernier diplôme obtenu : \_\_\_\_\_

Avez-vous participé à une (ou plusieurs) résidence(s) d'artiste ?     Oui     Non

Si **oui** lesquelles ? (Organisme + Ville)

1    \_\_\_\_\_

2    \_\_\_\_\_

3    \_\_\_\_\_

4    \_\_\_\_\_

Je certifie sincère et exacte les éléments précédemment fournis.

A \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_

signature